

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
Des 9 et 10 mars 2017**

**Rapport n° CR 2017-54
MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL « ANTI-BOUCHON »
ET POUR CHANGER LA ROUTE**

AMENDEMENT

Dans l'annexe 2 à la délibération, la liste des opérations du programme d'investissement sur les infrastructures du RRIR 2016-2020 est complétée par le projet suivant :

Département : 94

Opération : Création d'une bretelle d'accès à l'autoroute A106 (vers Paris) à Rungis

Montant retenu (M€) : 5,4M€

Clé Région : 50%

Crédits Région (M€): 2,7M€

Exposé des motifs :

Le parc ICADE de Rungis est un des plus importants parcs d'affaires du sud parisien et de son premier pôle d'emploi : Orly-Rungis. Il représente 16 000 salariés sur 400 000 m² construits sur près de 60 hectares (70 immeubles et 220 locataires). Dans le cadre de son Schéma directeur d'urbanisme, ICADE projette la diversification et le doublement des surfaces construites sur la période 2016 / 2025 - bureaux, logements (environ 320 dont 35% de logements sociaux), équipements, hôtels, commerces et services). D'ici 4-5 ans, ce sont 40 000 m² de bureaux qui pourraient y être développés. Les enjeux en terme d'emplois et de dynamisme économique y sont donc majeurs.

Ce parc, dont l'attractivité dépend aujourd'hui largement de sa desserte par le réseau autoroutier francilien (85% des salariés du secteur viennent en voiture), même s'il est irrigué par le tramway T7 depuis 2013, est actuellement desservi directement par l'autoroute A106 depuis Paris (via l'A6).

A terme, la part modale des transports collectifs est destinée à augmenter, grâce à l'augmentation de la fréquence de desserte de la gare RER C de La Fraternelle prévue dans le cadre du projet Massy-Valenton, et grâce au prolongement de la ligne 14.

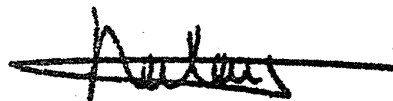
Mais il est indispensable d'améliorer la desserte routière, en particulier via la A106, ce d'autant plus que le parc ICADE a un fort potentiel de développement. La desserte nouvelle ouverte en 2015 (maîtrise d'ouvrage CD94 pour le compte de l'Etat) a permis d'améliorer partiellement l'attractivité du secteur depuis le Nord. Toutefois, l'accès à l'autoroute A106 vers le Nord reste complexe dans le tissu urbain local (via A86 saturée) et constitue toujours un frein au plein développement de l'activité économique du secteur.

Conseil régional

Par ailleurs, les difficultés récurrentes de circulation générale dans le secteur (contournement nord du pôle d'Orly) et en particulier sur la RD165 et ses accès à l'autoroute A86 renforcent la nécessité d'apporter une solution forte et efficace pour ne pas compromettre le développement du pôle d'emploi. La création d'une nouvelle bretelle d'accès à l'autoroute A106, à proximité immédiate du parc ICADE, constitue donc un enjeu majeur et une solution efficace qui permettra à la fois de :

- Renforcer l'attractivité de la zone économique par une desserte simple et directe,
- Une opportunité de résorber les congestions de circulation automobile dans le secteur de Rungis
- Un moyen de renforcer l'attractivité des autres pôles d'emplois à proximité immédiate (Marché International de Rungis notamment)

Tel est l'objectif de cet amendement.



Céline MALAISE